

MOTION

La retraite calculée selon un système de points présentée par le gouvernement actuel signifie un bouleversement complet. Au droit collectif serait substitué un droit individuel. En clair chaque salarié du privé comme du public verrait son nombre de points dont la valeur fluctuerait selon les circonstances varier selon les périodes prises en compte et serait contraint pour prétendre à une retraite complète de travailler au-delà de 62 ans voire jusqu'à 70 ans. *C'est la retraite des morts*, a souligné Pascal Pavageau, secrétaire général de notre confédération.

C'est une remise en cause totale du système basé sur la répartition et la solidarité. Tous les régimes particuliers seraient supprimés. Ce projet doit être retiré.

La mobilisation des travailleurs avec leurs organisations syndicales est à l'ordre du jour. C'est pourquoi les congressistes réunis à ce jour à Maubeuge (21 septembre 2018) en congrès départemental de l'UD-FO se prononcent pour que la question d'une riposte générale de tous au niveau du pays soit posée et débattue dans les instances des syndicats et les assemblées générales des personnels.

Adoptée à l'unanimité